

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC  
AU 73/05

AFR 64/003/2005 – ÉFAI

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## PRISONNIERS D'OPINION / TORTURE OU MAUVAIS TRAITEMENTS DÉTENTION SANS INCULPATION

**ÉRYTHRÉE**      **Kidane Weldu (h), pasteur âgé d'environ 55 ans**  
**ainsi que 14 membres de l'Église évangélique Kale Hiwot (Parole de vie)**

Londres, le 24 mars 2005

Kidane Weldu, pasteur de l'Église évangélique Mulu Wengel, a été arrêté le 13 mars dans une rue du centre d'Asmara, la capitale. Cet homme, marié et père de quatre enfants, est actuellement détenu au secret dans le poste de police n° 2 d'Asmara et risque d'être torturé. Amnesty International le considère comme un prisonnier d'opinion, car il a été appréhendé pour avoir simplement exercé son droit à la liberté de religion, sans avoir eu recours à la violence ni prôner son usage.

Plusieurs membres influents de cette Église sont détenus depuis avril 2004 sans inculpation ni jugement.

Le jour où Kidane Weldu a été appréhendé, 14 fidèles de l'Église évangélique Kale Hiwot ont connu le même sort dans une petite ville située près d'Asmara, pour avoir visionné, semble-t-il, une vidéo au contenu chrétien chez un membre de leur Église. Bien qu'elles n'aient pas été inculpées ni présentées devant une instance judiciaire, deux femmes âgées de ce groupe de personnes ont été libérées après avoir reconnu devant la police, selon certaines sources, qu'elles avaient commis une infraction et payé une « amende » correspondant à une dizaine d'euros. Les autres sont toujours en garde à vue. On pense que 120 membres de l'Église Kale Hiwot sont actuellement privés de liberté en Érythrée.

Aucun de ces détenus n'a été présenté devant une instance judiciaire dans les quarante-huit heures suivant son arrestation, comme l'exige la loi.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

La persécution religieuse fait partie du quotidien en Érythrée, bien que les autorités prétendent le contraire. Amnesty International reçoit souvent des informations indiquant que les forces de sécurité torturent des membres d'Églises évangéliques dans le but de leur faire abjurer leur foi. Les arrestations se sont multipliées ces derniers temps. Elles visent les personnes bravant l'interdiction qui, depuis 2002, frappe les Églises évangéliques qui ne font pas partie des cultes chrétiens officiellement reconnus (orthodoxe, catholique et luthérien). Actuellement, au moins 400 membres d'Églises minoritaires sont détenus au secret et en toute illégalité par l'armée et les forces de police. Beaucoup se trouvent dans le camp militaire de Mai Serwa, près d'Asmara, dans des conteneurs métalliques surpeuplés, dépourvus d'installations sanitaires, et où les températures sont très élevées le jour, et très basses la nuit. Des centaines de conscrits seraient également détenus au secret par l'armée, pour avoir refusé de renier leurs convictions religieuses.

Ainsi, trois témoins de Jéhovah sont détenus au secret dans le centre de formation militaire de Sawa depuis plus de dix ans. Il s'agit des plus anciens prisonniers d'opinion incarcérés en Érythrée. Par ailleurs, trois responsables religieux sont détenus au poste de police n° 2 d'Asmara depuis mai 2004 : le pasteur Haile Naizgi, de l'Église Mulu Wengel, Kiflu Gebremeskel, qui est à la tête de l'Alliance évangélique d'Érythrée, et Tesfatsion Hagos, pasteur de l'Église évangélique Rema (pour de plus amples informations, veuillez consulter l'AU 187/04, AFR 64/006/2004 du 1<sup>er</sup> juin 2004). Helen Berhane, célèbre interprète de chants évangéliques, est également incarcérée dans la prison de Mai Serwa depuis mai 2004. Soixante autres membres de l'Église Rema, au nombre desquels figurent des enfants et quelque 35 femmes, ont été arrêtés le 31 décembre 2004.

La plupart des personnes appréhendées appartiennent à des Églises évangéliques, toutefois, trois membres d'un mouvement de « nouveau » dépendant de l'Église orthodoxe érythréenne officiellement reconnue ont été interpellés en novembre 2004 : Futsum Gebrenegus, psychiatre, le docteur Tekleab, ainsi qu'un prêtre, Aba (père) Gebremedhin. Quelque 25 catholiques auraient par ailleurs été arrêtés lors d'une répétition de mariage, en janvier 2005.

Les arrestations se sont multipliées en février 2005. Accusé d'appartenir à l'Église évangélique *Kidane Mehret*, Semere Zaid, professeur d'agriculture à l'université d'Asmara, a été appréhendé le 3 février. Il aurait été libéré à la mi-mars. Le 4, 14 membres de

l'Église Kale Hiwot ont été interpellés à Adi-Tekelzann, une ville située à 30 kilomètres au nord d'Asmara. Le 12, 15 femmes de confession chrétienne ont été emprisonnées à Keren, à 60 kilomètres au nord d'Asmara. Le 19, plus d'une centaine d'enfants âgés de deux à dix-huit ans ont été arrêtés à Asmara, lors d'un rassemblement dominical scolaire de l'Église orthodoxe Medhane Alem Fellowship. Les plus jeunes ont été remis en liberté le jour même, et tous les autres sont aujourd'hui libres.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :**

– dites-vous préoccupé par la sécurité de Kidane Weldu, pasteur de l'Église Mullu Wengel arrêté le 13 mars à Asmara, ainsi que par celle de 14 membres de l'Église évangélique Kale Hiwot, appréhendés le même jour ;

– exhortez les autorités à veiller à ce que ces personnes ne soient pas torturées ni soumises à d'autres formes de mauvais traitements pendant leur détention, et à ce qu'il leur soit permis d'être en contact avec leurs proches, de consulter un avocat et de bénéficier de tous les soins médicaux dont elles pourraient avoir besoin ;

– demandez instamment qu'elles soient libérées immédiatement et sans condition, car il s'agit de prisonniers d'opinion détenus alors qu'ils n'ont fait qu'exercer pacifiquement leur droit à la liberté de religion, qui est inscrit dans la Constitution de l'Érythrée ;

– priez les autorités érythréennes de libérer immédiatement et sans condition les centaines de personnes détenues au seul motif de leurs convictions religieuses ;

– déclarez-vous inquiet par le fait que ces personnes ont été placées en détention de manière arbitraire, sans inculpation ni jugement, au mépris des dispositions relatives aux droits humains inscrites dans la Constitution et dans la législation érythréennes, qui prévoient que toute personne détenue doit être présentée devant une instance judiciaire dans les quarante-huit heures suivant son arrestation.

**APPELS À :**

**Président :**

His Excellency Issayas Afewerki  
President of the State of Eritrea  
Office of the President  
PO Box 257  
Asmara, Érythrée  
**Fax :** +2911 126422

**Formule d'appel :** *Your Excellency, / Monsieur le Président,*

**Ministre de la Justice :**

Ms Fawzia Hashim  
Minister of Justice  
Ministry of Justice  
PO Box 241  
Asmara  
Érythrée

**Formule d'appel :** *Dear Minister, / Madame la Ministre,*

**COPIES À :**

**Responsable de la police :**

Brigadier Abraham Andom  
Commissioner of Police  
Ministry of Internal Affairs  
PO Box 1223  
Asmara, Érythrée

**Directeur du Département des Affaires religieuses :**

Mr Semere Beyene  
Director, Department of Religious Affairs  
Ministry of Local Government  
PO Box 225  
Asmara, Érythrée

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Érythrée dans votre pays.

***PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.***

**APRÈS LE 5 MAI 2005, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT TOUJOURS INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*